

## Accuse d'abus de confiance demande d'aide

## Par eveets, le 30/10/2015 à 03:35

Bonjour. Hier j'ai reçu une convocation gendarmerie. Une fois celle ci contacté par téléphone j'ai appris que l'on avait porter plainte contre moi pour abus de confiance. Je m'explique. L'an passé je me suis inscrit sur un forum de magicien pour vendre du matériel de magie entre particulier. J'ai été approche par un magicien belge résident en Belgique. Celui ci étant intéressé par un lot à un prix il décide de me payer par # Site de paiement # mais il ne me fait pas un paiement de la totalité mais plusieurs petite mensualités. Au bout de deux paiement je décide de stopper la transaction et lui donner une partie du lot correspondant au montant déjà versé il est d'accord et s'excuse pour les mensualités qu'il ne m'avait jamais parlé. Ceci était fin de l'année 201r. J'ai envoyé par # Service de courrier # vers la Belgique et n'est jamais entendu parler de cet homme jusqu'à hier ou j'apprends qu'il a été jusqu'à roubaix pour porter plainte contre moi pour abus de confiance car il n'aurait pas reçu les objets. Sauf que j'ai plus le suivi par # Service de courrier # ar il ne garde se genre de choses que 45 jours. Je n'ai plus accès aux messages sur le forum car je n'ai fait plus parti depuis milieu 2015 et pour couronner le tout le compte # Site de paiement # est fermé car nous en avons créer un nouveau pour moi et ma copine. Comment aujourd'hui puis je me défendre. Je sais qu'il existe un terme de contrat dans l'abus de confiance pais que celui ci n'est pas valable lors d'une vente. De plus je n'ai rien détourné ni mm voulu nuire à se monsieur. En plus je continue à vendre mes objets de magie et n'est jamais eu de soucis alors que j'en suis à plus de 1000 € aujourd'hui. Il faut ajouter que je suis rsPonsable ssiap 2 et soumis à un carte préfectoral et que du coup ça peut nuire à ma carrière si un jour je venais à travailler dans un bâtiment de l'état....